



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la préparation :	<b>GINKO</b>
Substance active :	- 58,2% codlémone IUPAC nom: IUPAC naam: (EE)-dodeca-8,10-dien-1-ol - 31,5% 1-dodecanol IUPAC nom: IUPAC naam: Dodecan-1-ol - 7,3% 1-tetradecanol IUPAC nom: IUPAC naam: Tetradecan-1-ol
Type de formulation:	VP (Produit diffuseur de vapeur)
Raison sociale :	<b>SUMI AGRO France S.A.S.</b> 25 Boulevard de l'Amiral Bruix 75782 Paris Cedex 16 Téléphone : 00 331 53 67 68 53 Télécopie : 00 331 53 67 68 41 Email : celine.barthet@sumitomocorpeurope.com
Fabricant :	Shin-Etsu Chemical Co., Ltd Fine chemicals department 6-1, 2-Chome, Otemachi Chiyoda-Ku, Tokyo, 100 Japan Tél. (81)-3-3246-5280 Fax. (81)-3-3246 5371
Numéros d'appel d'urgence :	Centre Antipoisons 070/245.245

### 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets à long terme pour l'environnement aquatique



**DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT**

### 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

GINKO est un diffuseur de phéromone constitué par un double tube en polyéthylène de 20 cm de longueur qui contient la substance active et des formulants.

Substance active dangereux:

Désignation	Teneur	Symbole de danger	N° CAS
- codlémone (EE)-dodeca-8,10-dien-1-ol	58,2 %	N, Xi, R38, R53, R50	[33956-49-9]
- 1-tetradecanol Tetradecan-1-ol	7,3%	Xi, N, R38, R50/53	[112-72-1]



#### 4 - PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. En cas de symptômes, consulter un médecin.  
En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau. En cas de symptômes, consulter un médecin.  
En cas d'ingestion : Rincer la bouche. En cas de symptômes, consulter un médecin.  
Pour informations complémentaires, contacter le Centre Antipoisons 070/245.245

#### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Mousse, poudre, ou gaz carbonique.
Moyens d'extinction déconseillés :	Néant.
Dangers particuliers :	Pas de danger particulier connu.
Protection des intervenants :	Vêtements de protection, appareil de protection respiratoire autonome.

#### 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Précautions pour l'environnement :	Eviter la contamination des eaux.
Méthodes de nettoyage :	Récupérer le produit, laver les surfaces contaminées et collecter les eaux de lavage.

#### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Veiller à ne pas exposer la peau et éviter tout contact avec les yeux, le nez, la bouche. Se laver les mains avant de boire, manger, fumer.
Conditions de stockage :	Conserver les diffuseurs dans leur emballage d'origine non ouvert, dans un local frais et à l'abri de la lumière. Pour un stockage de longue durée, la température ne doit pas dépasser 5°C. Tenir à l'écart des enfants et des denrées alimentaires.

#### 8- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains :	Gants de protection
------------------------	---------------------

#### 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect (contenu du diffuseur) :	Liquide transparent incolore ou jaune pâle
Odeur :	Odeur d'alcool gras
Point d'éclair :	135,5°C
Point d'ébullition :	280°C à 760 mm Hg (*)
Point de fusion :	33°C (*)
Densité :	0,858 à 20°C
Solubilité :	Pratiquement insoluble dans l'eau Soluble dans la plupart des solvants organiques
Pression de vapeur :	0,81 x 10 <sup>-3</sup> mm Hg à 25°C (*)
Coefficient de partage n-octanol/eau :	P <sub>ow</sub> = 30903 à 25°C (*)
Tension superficielle :	31 nM/M à 25°C (*)

(\*) : Déterminé sur la substance active codlémone (EE)-dodeca-8,10-dien-1-ol



## 10 - STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Produit stable.
Situations à éviter :	Exposition au soleil.
Produits de décomposition dangereux :	Néant

## 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë, voie orale :	DL <sub>50</sub> > 5000 mg / kg chez le rat
Toxicité aiguë, voie dermale :	DL <sub>50</sub> > 2000 mg / kg chez le rat
Toxicité aiguë, voie inhalatoire :	CL <sub>50</sub> > 5,26 mg / l d'air chez le rat
Irritation de la peau :	Légèrement irritant pour la peau chez le lapin
Irritation des yeux :	Non irritant chez le lapin
Sensibilisation par voie cutanée :	Non sensibilisant
Symptômes d'exposition :	Salivation excessive (chez le rat)

## 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité aiguë pour les oiseaux	
Colin de Virginie :	DL <sub>50</sub> > 2150 mg/kg
Toxicité aiguë pour les organismes aquatiques	
Truite arc en ciel :	CL <sub>50</sub> (96 heures) > 120 mg/l
Poisson zèbre :	CL <sub>50</sub> (96 heures) comprise entre 0,685 et 1,22 mg/l
Daphnie :	CE <sub>50</sub> (48 heures) = 2,8 mg/l
Le contenu liquide du diffuseur est dangereux pour les organismes aquatiques.	

## 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement, éviter toute contamination des eaux de surface et des égoûts.  
Elimination des déchets : traiter les déchets et emballages en suivant les dispositions réglementaires locales.

## 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation pour le transport des matières dangereuses par route (application de l'ADR) :  
Classe : 9  
N° identification du danger : 90  
Groupe d'emballage : III  
Identification de la matière : 3082  
Nom de la matière : Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (codlémone = (E, E)-8,10-dodecadien-1-ol)

## 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES SUR LE PRODUIT FORMULE

Numéro d'agr�ation :	
Classement :	
N	
	
<b>DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT</b>	
Phrases de risque :	
R50/53	<i>Tr�s toxique pour les organismes aquatiques, peut entra�ner des effets � long terme pour l'environnement aquatique</i>
Conseils de prudence :	
S2	<i>Conserver hors de la port�e des enfants</i>
S13	<i>Conserver � l'�cart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux</i>
S20/21	<i>Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation</i>
S36/37	<i>Porter un v�tement de protection et des gants appropri�s</i>
S35	<i>Ne se d�barrasser de ce produit et de son r�cipient qu'en prenant toute pr�caution d'usage</i>
S61	<i>Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions sp�ciales/ la fiche de donn�es de s�curit�</i>

## 16 - AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque et symboles de chapitre 3 :	
R38 :	Irritant pour la peau
R50 :	Tr�s toxique pour les organismes aquatiques
R53 :	Peut entra�ner des effets n�fastes � long terme pour l'environnement aquatique
Symbol : Xi	irritant
Utilisation :	Ph�romone pour le contr�le du carpocapse par confusion sexuelle en vergers de pommier, poirier. Se conformer aux indications de l'�tiquette
Service �tablissant la fiche :	D�partement Recherche et D�veloppement.

*Cette fiche compl te les notices techniques mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont bas es sur l' tat de nos connaissances relatives au produit concern ,   la date de mise   jour. Ils sont donn s de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attir e sur les risques  ventuellement encourus lorsqu'un produit est utilis    d'autres usages que ceux pour lesquels il est con u. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de conna tre et d'appliquer l'ensemble des textes r glementant son activit . Il prendra sous sa seule responsabilit  les pr cautions li es   l'utilisation qu'il fait du produit. Cette fiche n'exon re pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cit s et r gissant la d tention et l'utilisation du produit pour lesquelles il est seul responsable.*

Date de mise   jour : 27 Novembre 2009